



L'AUTORITE



Abonnement: Par maille . . . \$2.00 par année

GASTON MAILLET, directeur

REDDE CAESARI QUAE SUNT CAESARIS

GILBERT LARUE, rédacteur en chef

Cette insulte au clergé

Un vieux prêtre appuie "l'Autorité" et demande au gouvernement Borden de la réparer en incluant les ecclésiastiques dans la conscription

L'article intitulé: "Une injure au clergé. — Pourquoi sir Robert L. Borden l'exclut-il de la conscription?" nous vaut cette lettre d'un vieux prêtre, dont nous ne mentionnons pas le nom, bien que nous soyons prêts à le communiquer, dans nos bureaux, à qui en fera la demande, ainsi qu'il nous y autorise.

Dans l'article en question, "l'Autorité" réprimandait le gouvernement Borden de vouloir enlever aux prêtres du Canada l'occasion de glorifier leur état en participant aux sacrifices sanglants offerts sur l'autel de la patrie; et elle ajoutait: Pourquoi nos jeunes séminaristes seraient-ils empêchés de suivre les magnifiques exemples que leur ont donnés leurs cousins de France, dont le cœur fut assez grand pour y renfermer à la fois et l'amour de la religion et l'amour du pays?

Cette révélation en faveur de notre clergé nous a valu d'innombrables messages plus flatteurs que les uns que les autres; mais aucun ne pouvait nous être plus sensible que celui du bon et brave curé à qui nous passons maintenant la plume:

Monsieur, Laissez-moi vous féliciter de la généreuse inspiration qui vous a fait élever la voix pour protester contre l'insulte faite au clergé protestant et catholique dans la loi de conscription actuellement débattue au parlement.

Je veux charitablement penser que le gouvernement n'a pas eu l'intention d'offenser les ministres de la religion en les déclarant, ainsi que les Doukhobors, dispensés des devoirs que tous les bons citoyens doivent à la patrie. Comme prêtre, et quoique fatalement exempté du service militaire à cause de mes soixante-onze ans, je n'en ai pas moins ressenti l'affront fait à mes jeunes confrères. Quand, avec la conscription, on aura incorporé dans les armées tous nos jeunes gens et qu'on les enverra sur les champs de bataille, comment le gouvernement pourrait-il croire que les pasteurs consentiront ainsi à abandonner leur troupeau en face des périls qu'il aura à affronter. Si la défense nationale exige que tous les hommes classe par classe, soient appelés sous les armes, au nom de leur dignité les membres du clergé ne sauraient accepter d'être dispensés de faire leur part.

D'ailleurs tout en combattant, quelles magnifiques occasions ne trouveront-ils pas d'exercer leur saint ministère?

Du reste, quand nos jeunes gens partiront, pourrions-nous répondre pas un refus, nous, du clergé, si s'adressant à nous, ils disent: "Nous vous avons toujours suivis en tout et partout. Est-ce que vous ne serez pas à notre tête, là-bas, dans les tranchées?"

D'où il résulte que le gouvernement en dispensant le clergé en masse du sacrifice suprême demandé à tous les autres citoyens moins les Doukhobors, lui décerne en quelque sorte — sans l'avoir voulu, je l'espère bien! — un brevet de lâcheté. Oh! je suis sûr que rien qu'à cette seule pensée chaque ecclésiastique a senti bouillir son sang comme j'ai senti bouillir le mien.

Si cette imputation souverainement injurieuse n'est rayée de la loi, je demande qu'au moins on y ajoute une autre disposition, qui, tout en laissant subsister l'exemption, permettra aux membres du clergé de s'enrôler volontairement. Que l'on mette, dans la loi du service militaire de sir Robert Borden, une clause pareille à l'article 14 de la loi de la milice qui décerne: "L'exemption n'empêche de servir dans la milice nulle personne qui désire le faire et qui n'y est pas impropre pour cause d'infirmité physique." Ainsi les pasteurs pourront servir leur pays, et ils ne se montreront pas inférieurs à leurs confrères de France, en face de leurs devoirs patriotiques.

Je n'ai pas présentes à la mémoire les courageuses paroles prononcées en diverses circonstances par Son Eminence le cardinal Bégin, par Mgr Lévesque et autres prélats depuis le début de la guerre; mais j'ai encore sous les yeux ces phrases épiques sorties de la bouche de Sa Grandeur Mgr Bruchési en octobre dernier, et par lesquelles notre vénérable archevêque indiquait clairement où sont, dans son opinion, les véritables lignes de défense du Canada:

"Les héros morts sur le champ de bataille, prononçait Sa Grandeur savaient que c'est le Canada même qu'ils défendaient à ce moment, en combattant pour la mère-patrie. Ils ont fait grand le nom de leur patrie et ceux qui leur survivent ne failliront pas à leur devoir."

Cette héroïque réponse faite d'avance à l'appel lancé par l'Empire britannique, je suis sûr qu'elle a trouvé l'écho qu'il fallait dans le cœur de nos jeunes prêtres et de nos séminaristes, et que ceux-ci, lorsque les mobilisés de Québec — au cas où la conscription deviendrait loi — leur demanderaient: En êtes-vous? répondront sur le champ: Nous sommes prêts.

Encore une fois, monsieur le directeur, je vous remercie de tout mon cœur pour votre protestation généreuse, et je vous prie de croire que tous les catholiques sincères partagent ma gratitude pour l'attitude sympathique que votre journal ne cesse de manifester à l'égard du clergé.

UN VIEUX PRETRE

LES THEATRES A QUEBEC

(Spécial à l'Autorité) Québec, 22.—Le recorder Dery vient de condamner en bloc les théâtres de vues animées à fermer leurs portes le dimanche. Heureusement, l'habile avocat qu'est M^{re} Hector Laferty a pris la cause en mains et va instituer un bon "test case." Sans cela: la vieille capitale serait aussi morte que Pompéi.

NAPOLEON SEGUIN

La démonstration amicale dont a été le héros, au Sault-au-Récollet, notre ami Napoléon Séguin, député de Sainte-Marie, n'était que le juste hommage rendu à un homme de cœur par ses compatriotes reconnaissants.

Nous étions là plus d'un millier, mais cela ne donnait qu'une petite idée de la foule énorme des amis de Napoléon Séguin, et dans laquelle entrent pour une bonne part tant d'obligés.

A cet homme charmant, à ce citoyen dévoué, l'Autorité renouvelle ses meilleurs vœux.

L'AUTORITE.

En garde, Verdun!

Les contribuables de Verdun sont actuellement appelés à se prononcer par referendum sur le projet de dépenser \$500,000 dans leur municipalité cet été. Comme toujours, les citoyens sont de bonne foi et ne voient pas les grosses ficelles tirées derrière ce "schème." S'il est voté, l'Autorité se chargera de démêler ces fils. Elle a été avertie trop tard pour en dire plus long aujourd'hui.

Mouchardise et piraterie

Le bureau du Collège Dentaire fait moucharder, par des détectives privés, les bureaux des dentistes.—Eudore Dubeau, le pirate de l'Ecole Dentaire terrorise les étudiants—Scandaleux état de choses

Le bureau du Collège des dentistes a jugé bon de traduire devant lui quelques membres de la profession, leur reprochant d'être attachés à des bureaux qui ont recours dans les journaux à des réclames non autorisées par les règlements du Collège.

En agissant ainsi, bien entendu, le bureau du Collège des dentistes prétend sauvegarder l'honneur professionnel.

Quel culot! Ils parlent d'honneur professionnel, ces gens qui se livrent à un espionnage en règle des bureaux des autres membres de la profession et y envoyant des détectives raccolés, dans les agences privées, de ces hommes sans foi ni loi, comme on en a vu opérer à Québec, lors des exploits de l'agence Burns.

Les pires ennemis de la dignité professionnelle, en l'occurrence, ne sont-ce pas les dentistes qui ont recours à semblables agents? Impossible de descendre plus bas que ce bureau des gouverneurs du Collège des dentistes.

Après s'être constitué en tribunal d'inquisition, voici un corps qui fait moucharder par des sbires payés les bureaux des confrères. Pourquoi ne soudoieraient-ils des faux témoins afin de multiplier les suspensions, car les membres de ce bureau de gouverneurs (quels grands titres pour de si petites gens!) auraient tout intérêt à n'être que les seules dentistes dans la province de Québec? C'est écœurant. . .

Encore, s'il s'agissait de surveiller tel dentiste adonné à la cocaine, tel autre en proie à l'usage de la morphine, tel autre faisant abus d'alcool, . . . comme il s'en trouve plus d'un. . . nous comprendrions que le bureau des gouverneurs aurait un semblant de justification en les faisant moucharder par des sbires. Il pourrait alléguer la protection due au public.

Mais ces dentistes, comme vous le savez, amis lecteurs, pratiquent en paix. Ceux à qui les gouverneurs en veulent, ce sont ceux qui pourraient appartenir de près ou de loin, à des bureaux annonçant et posant des dentiers bon marché.

Le public jugera par là l'immense amour que lui porte le bureau du Collège des dentistes, incarné dans son méprisable secrétaire, l'homme au schème raté du bain LaFontaine, le gérant Eudore Dubeau.

Il faudra bientôt que les pouvoirs publics interviennent pour délivrer la profession de ce Castro de la dentisterie.

Car le tyranique Eudore en est rendu à considérer la profession comme son empire et ses confrères comme ses sujets sur lesquels il aurait droit de vie et de mort. Nous avons dénoncé les persécutions qu'il a exercées contre un des membres les plus anciens et les plus respectés du Collège des dentistes, parce que ce dernier avait suspendu à sa porte une dent d'or, l'enseigne symbolique de la profession. Si la défense d'annoncer est maintenue dans les règlements, au mépris des intérêts des dentistes et du public, cela est aussi dû à son influence.

Les abus d'autorité du docteur Dubeau ne sont pas devenus intolérables seulement aux membres de la profession, mais un vent de révolte souffle aussi parmi les étudiants, qui se déclarent incapables de se soumettre plus longtemps à ses odieuses persécutions.

Chacun sait que les étudiants sont, à l'école dentaire, exploités d'une plus révoltante façon. Les cours sont à un prix exorbitant, et l'on ne paie sans pitié qu'ils soient intégralement payés d'avance. Puis les étudiants sont tenus de déboursier sans cesse pour acheter des instruments et des drogues, qui devraient être gratuitement fournis par l'école. D'autre part, l'école Dubeau — Nolin garde la totalité des honoraires payés par les patients traités par les étudiants eux-mêmes à la clinique. Puis les professeurs séparent entre eux les profits et vivent gras.

On conçoit donc que beaucoup de jeunes gens ne pourraient étudier l'art dentaire s'ils ne comptaient sur le léger salaire qu'ils peuvent gagner en travaillant chez des praticiens pendant leurs études. Nous savons, par exemple, que de grandes institutions ont offert de payer les cours d'une quinzaine d'étudiants, en considération de quelques services qu'ils pourraient rendre à leurs heures de liberté.

Or, voici que l'autocrate Dubeau vient de faire savoir que les étudiants qui travailleraient dans "certaines" institutions ou chez "certains" dentistes ne lui plaisant pas, à lui, seront impitoyablement blackboulés aux examens.

Cet insolent ultimatum comble la mesure et promet de déchainer ni plus ni moins qu'une révolution sur l'école dentaire, révolution qui recueillera assurément les sympathies du public et celles de la majorité des membres de la profession; car quel respect, quelle confiance peuvent inspirer des examens où ce qui prime n'est pas la force du candidat, mais l'arbitraire de l'examineur?

Et les parents des élèves donc, eux qui se saignent aux quatre membres pour payer bon an mal an de fabuleux cachets que Dubeau & Cie empochent avec un cynisme outrageant, pourquoi ces parents exploités sans vergogne n'iraient-ils pas en délégation vers sir Lomer Gouin et Mgr Bruchési, dénoncer Eudore Dubeau, pirate et bourreau des étudiants en dentisterie?

JULES MOREAU

L'amendement Laurier va être battu par dix voix

Et la conscription sera adoptée par vingt-cinq voix aux Communes

(Spécial à "l'Autorité")

Ottawa, 22.—Tous les milieux d'Ottawa où pénétre "l'Autorité" reconnaissent la justesse de l'attitude par elle prise lorsqu'elle déclare que la conscription du travail et la conscription de la richesse auraient dû précéder au Canada la conscription militaire.

Mais entre nous, cependant je dois dire que la conscription va passer en Chambre par une majorité de 25 à 30 voix. L'amendement Laurier, en faveur du referendum, sera défait par une dizaine de voix, et ainsi en sera-t-il de l'amendement Graham, propre à faire rendre gorge aux accapareurs de l'Empire anglais.

On a décidé de nous faire entrer de force dans l'Empire britannique.

député, comme elle l'a été par l'Allemagne. On prévoit bien quelque agitation dans la province de Québec; mais la province de Québec contre l'Empire britannique, c'est pot de terre contre pot de fer, n'est-ce pas?

Les finances municipales

Heureusement que Saint-Sulpice et autres communautés religieuses sont là pour y remédier

Le régime Martin le plus néfaste que nous ayons jamais eu à l'hôtel de ville, a conduit les finances de Montréal à un gâchis épouvantable.

Quels que soient les expédients, les emprunts successifs auxquels le conseil de ville puisse recourir, il lui est désormais impossible de combler, avec le système actuel, les énormes déficits qu'accuse chaque année le budget municipal.

Quelle humiliation pour nous, Montréalais, que le refus des banques canadiennes et américaines d'entrer en négociations avec la métropole pour le dernier emprunt de \$1,400,000!

Le seul remède jusqu'ici proposé à ce désastreux état de nos finances est une augmentation de la taxe qui ne frapperait que les malheureux propriétaires déjà saignés à blanc.

Des hommes imbus de l'esprit de progrès, doués d'une certaine dose d'initiative et d'énergie, trouveraient pourtant de nouvelles sources de revenus pour alimenter le Trésor municipal; "l'Autorité" en a déjà indiqué un grand nombre et il n'y a que l'embarras du choix; mais nos édités, enlisés dans la vieille routine, n'ont pas l'esprit assez ingénieux pour faire venir, comme on dit, l'eau au moulin.

Le moment est cependant venu de réviser la taxe et d'imposer les propriétés non directement destinées au service du culte ou à des fins scolaires, et qui jouissaient jusqu'ici de l'exemption de contribution.

Cette mesure ne prendra du reste personne par surprise; on sentait qu'un jour ou l'autre elle viendrait inévitablement; et le séminaire de Saint-Sulpice, toujours prévoyant, prend déjà ses mesures pour payer des impôts, mêmes rétroactifs. Il met chaque année de côté une certaine somme d'argent destinée à solder les taxes que la ville pourrait un jour lui réclamer.

Fondateurs de Montréal, intéressés de tout temps à son développement et sa prospérité, les Sulpiciens comprennent qu'il faut aider la ville dans les moments de crise qu'elle traverse.

L'on peut être assuré qu'ils ne se feront pas tirer l'oreille, si notre administration fait appel à leur concours et à leur bonne volonté.

Le jour où, dans l'intérêt public, on imposera leurs immeubles, MM. les Sulpiciens s'exécuteront avec d'autant plus de bonne grâce qu'ils voyaient venir le coup depuis la dance échevée des écus ouverte par le maire Martin.

Le dévouement que MM. de Saint-Sulpice ont manifesté et manifestent encore envers la Ville de Montréal servira d'exemple et sera suivi, nous n'en doutons pas, par tant de communautés non assujetties jusqu'à date aux obligations des simples citoyens.

Et ainsi s'ouvrira pour la Ville un inépuisable filon d'or qui sauvera de la vente par le shérif maints propriétaires qui n'en peuvent plus.

OBSERVATOR

Les puritains d'Ontario continueront-ils de nous faire la loi?

Mettons le clergé canadien-français en garde contre ces énergumènes. — M. Bourassa réitère, dans une lettre ouverte, qu'il y a chez nous plus de voleurs que d'ivrognes.

L'Autorité citait, dans son dernier numéro, la "Semaine Religieuse" de Québec, organe de Son Eminence le cardinal Bégin, qui déclarait, en 1898, que "la prohibition totale n'est pas réalisable et n'est qu'une pure utopie."

Nous avons aussi compulsé la Semaine Religieuse de Montréal, pour voir quelle attitude elle avait adoptée à pareille date sur le referendum pris à propos de la prohibition.

Mais la publication montréalaise reste tout à fait muette là-dessus, estimant sans doute que la prohibition étant une utopie, autant valait n'en pas parler.

Et ce méprisant silence en dit aussi long que l'article anti-prohibitionniste publié par la "Semaine Religieuse" de Québec.

Or, ceci étant posé, pourquoi le clergé catholique ne conserverait-il pas la même attitude sur la prohibition, aujourd'hui, que celle adoptée il y a 20 ans?

Un principe est immuable, et ce qui était mauvais en 1898 ne peut être bon aujourd'hui: c'est là du moins ce que l'on nous a enseigné au collège.

LES PURITAINS NOUS MENACENT

Mais le clergé de la province de Québec serait-il tenté de favoriser la prohibition par déférence pour les ministres puritains de l'Ontario?

Auparavant, qu'il se mette bien au courant de la sympathie entretenue par ces messieurs à l'égard du Québec. Chacun a pu lire dans les journaux cette dépêche de London, contenant les si amicales paroles prononcées par l'évêque Williams au synode anglican:

"Imposons la conscription, et de force s'il le faut, aux Canadiens-français. Est-ce que la politique du pays, dans cette guerre, va être dirigée par les tire-au-flanc de la province de Québec?"

La "Gazette", commentant telles paroles, rappelait qu'en juillet dernier un ministre baptiste de l'Ontario, avant même qu'on parlât de conscription, proposait de se mettre à la tête d'un corps armé et d'envahir le Québec. Et la "Gazette" en concluait que ces apôtres semblent avoir un faible vers la persuasion

par la force.

Or, ces tenants de la conscription sont aussi les tenants de la prohibition, et ils ne parlent pas en termes plus mesurés de nous imposer leur doctrine prohibitive que leur doctrine militaire.

Le clergé canadien a pu être trompé un temps par ces énergumènes; mais nous espérons qu'il va se ressaisir bientôt. Le puritanisme n'a jamais marché de pair avec le catholicisme; ce sont deux doctrines irréconciliables, et nous ne voyons pas comment elles pourraient être mises d'accord aujourd'hui plus qu'hier.

Un homme qu'on n'accusera pas de faiblesse envers les anti-prohibitionnistes, M. Henri Bourassa, directeur du "Devoir" qui interdit dans son journal la publication des annonces de liqueurs, vient d'exprimer nettement son avis sur le sujet au Rév. Père Joachim-Joseph, directeur d'une revue qui s'appelle "la Tempérance" et que son rédacteur voudrait répandre à profusion dans les écoles.

Voici la correspondance échangée entre eux:

LETRE DU PERE JOACHIM-JOSEPH

JOSEPH

Mai, 1917.

Monsieur Henri Bourassa, Directeur du "Devoir".

Cher M. le Directeur,

Trouvez-vous le problème assez important pour lui consacrer quelques minutes d'attention?

Je ne l'espère puisque personne ne pense et ne parle mieux que vous de l'éducation de nos enfants et de son importance capitale. Et que dans l'occurrence il s'agit de préparer une génération de tempérants par l'école. . . .

M. Bourassa, je suis que votre temps est excessivement pris par les grandes questions sociales et cependant j'ose solliciter votre appréciation de la question ici posée.

REPOSE DE M. BOURASSA

Montréal, 9 juin 1917.

Mon révérend Père,

J'ai lu votre communication avec un vif intérêt. Inutile de vous dire que je partage entièrement votre opinion et que j'approuve sans réserve votre excellente idée de faire de la tempérance l'objet d'un ensei-

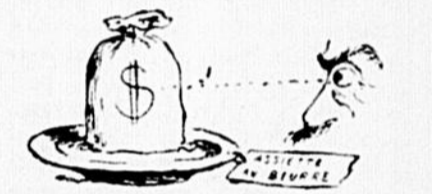
Rire et pleurer

Midas Laporte

Vous connaissez tous, à Montréal, Midas Laporte. . . Or, savez-vous que cet homme qui ne cesse de poser à la vertu va se trouver bientôt dans de fort mauvais draps. Nommé acheteur du gouvernement, on vient de s'apercevoir que des personnes touchant de près à Midas s'enrichissent à vue d'oeil. Afin d'éclaircir sa conscience, qu'il a si délicate les libéraux ont demandé une bonne petite enquête sur ses achats. (Dépêche spéciale d'Ottawa.)



C'est dans l'épice et le chocolat, dans les mélasses que débuta Midas Laporte; Puis, se prenant pour un sauveur, il se fit grand réformateur, Midas Laporte; Son commerce fut délaissé, Car on ne pouvait se passer D'Midas Laporte; Il était devenu si puissant Que l'on n'avait existé sans Midas Laporte;



Avec son oeil inquisiteur, Il veill' toujours l'assiette au beurre, Midas Laporte; Rien au conseil municipal S'aurait sans cet homme principal, Midas Laporte; Et l'on voyait tous les éch'vins Craindre comme de petits gamins Midas Laporte; Que sans l'œil d'or d'Il voulaient Si par hasard ils le pouvaient Mettre à Laporte. . .



Au parle ment on n'peut aller A c'heure icitt' sans en parler A M'sieur Laporte; Il est partout, s'fourne dans tout C'est des Tories le gros atout, Midas Laporte; Oui, c'est lui, le GRAND ACHETEUR, L'copain de X. . . le barboteur, Midas Laporte; Y'a plus d'ville, plus rien, plus d'pays, Y'a Midas tout seul—et c'est lui Messir' Laporte.



Chacun se dit:—Jusques à quand Supporterons-nous le carcan D'Midas Laporte? Car tout le monde en a plein l'dos De cet hypocrite bedeau D'Midas Laporte; Et comm' le veut l'AUTORITE, Faut qu'on Comm' soit assculté A M'sieur Laporte; Y s'pourrait bien qu'tous ces contrats Le mettent dans un plèg' à rats, C'pauvre Laporte!

ERNEST TREMBLAY

nement méthodique à l'école. Vous n'ignorez pas que le Devoir a prêté un concours loyal et constant aux promoteurs de la tempérance. Il lui en a même coté très cher pour rester conséquent avec ses principes, là-dessus comme en toute autre chose.

Cependant, je me permets une observation: La nécessité de combattre l'alcoolisme ne doit pas faire oublier les autres maux de notre société. A mon humble avis, l'improbité, publique et privée, et le défaut d'esprit social, menacent notre société française et catholique, notre existence nationale et notre vitalité religieuse, plus encore que

l'intempérance. En d'autres termes, nous comptons plus de voleurs et de mauvais patriotes que d'ivrognes — dans nos classes dirigeantes surtout. A l'enseignement de la tempérance, ne faudrait-il pas joindre l'enseignement de la probité, de l'honneur et du vrai patriotisme? Veuillez agréer, mon révérend Père, l'assurance de ma respectueuse considération.

Henri BOURASSA.

Pour qui sait lire entre les lignes, il est facile de tirer d'instructives conclusions de cette lettre. Souhaitons qu'elles tombent sous les yeux des principaux intéressés.

Sylvio PICAUD.

Ces attaques des journaux américains contre les Canadiens-français

Pourquoi s'acharner sur un jeune peuple peu attaché aux choses de la terre et qui poursuit tranquillement son petit bonhomme de chemin ?

Après le "New York Times", c'est un journal de Boston qui cherche à nous faire passer pour les fils de la Province de Québec. Ces Américains, vraiment prennent goût à manger du Canadien, depuis quel temps. On ne leur connaît pas ces fringales d'anthropophages. Ces gens qui vivent "à l'ombre du flambeau de la Liberté" comme dirait M. Proudhon se réveillent à tous sous un jour nouveau. Le précepte "Live and let live" qu'on aurait cru tiré de leur génie inventif, tant il caractérise bien les fils de l'Oncle Sam cesserait d'être en vigueur au-delà de la quarante-cinquième ligne? Nous nous le demandons avec inquiétude, depuis que les feuilles de New-York et de Boston nous attaquent avec tant de déloyauté. On tient la folie collective qui s'est emparée de tout le monde gagnée-elle aussi le cerveau des journalistes et vont-ils se mettre à honorer leurs colonnes de mots explosifs, de grenades meurtrières et commencer sur nous la guerre qu'ils se proposent de généraliser par l'univers? Puisque c'est la guerre sous la terre, dans le ciel, sur mer, ainsi que l'a prédit l'Apocalypse, pourquoi n'existerait-elle pas dans les enciens? On a bien vu des tempêtes dans un verre d'eau, ou sous des crânes, rien d'étonnant à ce que les grattes-papier mettent leur plume au bout du fusil et s'exercent ainsi à faire des charges contre les Canadiens, d'aiguiser leur fureur sur nous pour fondre avec plus d'assurance sur les Boches?

Tout de même, avant de condamner nos voisins, il convient de procéder à une petite enquête pour ne pas nous livrer à des jugements téméraires, dont la conséquence serait d'éveiller en nos cœurs un sentiment d'aigreur, peut-être injustifié. D'abord il faut dire que les articles résonnent étrangement à nos oreilles. Nous connaissons pour les avoir entendus quelque part ces accents de haine. Cette cacophonie a déjà défrayé notre tympan. Ils ont déjà, je crois, fait le tour de la presse ontarienne. Avec une sourdine, ils ont paru dans les quotidiens de Montréal, la "Gazette", entre autres. Quand ils ne passaient pas ici, ils allaient se faire hospitaliser en milieux orangistes. Ne serait-ce pas les machines infernales qui ont incendié la Ville-Beine et préparé la guerre civile au Canada? Sourdinement des agents de destruction ont semé la zizanie dans les provinces anglaises. Des brandons de discorde ont été jetés par des mains criminelles dans une population qui ne nous témoignait pas autant d'hostilité, il y a quelques années. De même qu'il ne faut qu'une allumette enflammée jetée dans un tas de paille pour allumer un incendie désastreux, il suffit de quelques paroles malheureuses pour causer l'irréparable entre les races. Les intempérances de langage, la débâche de verbe des gazettes ontariennes ont été causes que beaucoup de Canadiens n'ont pas voulu s'enrôler. Une manière — quand on n'en a pas d'autre — de se venger de ceux qui nous ont fait du mal. Archimède avait trouvé le moyen avec

des projections de lentilles de faire brûler à distance les flottes ennemies. Un journaliste anglais a réussi un autre tour de force. Tout en restant assis à son pupitre, il a dirigé le rayon de sa haine par de là les ondes contraires, à un point fixe qu'il avait résolu d'atteindre, et le courant néfaste parti de son cerveau est venu frapper d'autres pensées. L'étrincelle foudroyante a jailli avec un zigzag dans la nuit noire et l'œuvre de mort fut accomplie. Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin, elle se brise. Cette prose incendiaire qui d'abord avait réjoui les jaunes de Toronto et dont ils s'arrachaient les moindres brindilles, parce qu'elle satisfaisait en eux un mesquin sentiment de vengeance, cessa d'être reçue avec enthousiasme, quand ils virent les ravages qu'elle causait, non pas à ceux qu'elle visait mais à eux-mêmes. Il arrive souvent que l'imprudent qui se sert d'une arme à feu en est la première victime. Grand fut leur désappointement, en constatant que les Canadiens qu'ils avaient insultés refusaient de payer l'impôt de sang à leur place. Ils auraient bien voulu rengainer leurs propos blessants, mais il était déjà entré dans les âmes des Canadiens-français pour n'en plus sortir peut-être.

Toute l'œuvre de civilisation des Cartier, des Lafontaine, des Laurier devrait-elle donc échouer sur ce misérable écueil? Il y avait sans doute d'autres causes lointaines et profondes de mésentente, mais elles seraient restées latentes, sans ce malheureux qui mit le feu aux poudres. Furiex comme l'enfant qui donne un coup de poing sur la porte où il vient de frapper sa tête blonde, ces journaux d'Ontario répudièrent les écrits de ce journaliste, causant de tant de trouble. Le serbe recut par le prochain courrier ses manuscrits chargés de dynamite. Mais quel est celui qui se décide à serrer dans son tiroir un article refusé? On avale plutôt sa langue qu'une liatrie empoisonnée contre un ennemi. C'est alors qu'il eut l'idée d'envoyer ses boulets à l'adresse des Canadiens à des journaux américains, lesquels comme toute presse jaune en firent leurs délices. Mais il est facile de voir que ces œufs "pivés" n'ont pas été couvés par des journalistes américains. Nous sommes même surpris qu'on n'ait pas refusé d'imprimer ces calomnies basses et ces insinuations perfides dans des journaux à grande circulation dont le venin pour cette raison s'insinue si facilement dans les foules. Nous aurions trouvé juste qu'on intervînt en haut lieu pour interdire ces écrits tendancieux capables de jeter des ferments de haine dans les âmes contre une population paisible qui s'est venue abriter sous le drapeau étoilé et qui compte parmi elle des gouvernements, des députés, des journalistes et de braves citoyens. La Nouvelle-Angleterre peuplée presque exclusivement d'anciens habitants de la Province de Québec devait militer en faveur des Canadiens-Français et je m'étonne qu'un ordre émané de Wash-

ington n'empêche la publication de ces insanités qui déshonorent plus leurs auteurs et leurs publicistes que ceux qu'elles visent. Il doit exister entre les peuples comme parmi les individus des préceptes de courtoisie qui les obligent à se respecter mutuellement, à user de procédés loyaux les uns vis-à-vis des autres et à arrondir les angles des caractères qui en s'entrechoquant s'exposent à des accidents regrettables. Notre évolution plus lente que la leur ne doit pas nous être reprochée; nous n'avons pas eu l'heure de maître, le grand, de pousser en terre libre. Tous les pouvoirs ont conspiré pour nous garder dans l'ignorance. Les Commissions scolaires se sont succédées les unes après les autres sans apporter d'amélioration à notre sort; plus ça change moins ça change. Les quelques éléments progressistes qui s'y étaient faufilés en dépit des cloisons épaisses ont été vite rejetés de son sein. Quand les Américains ont des écoles qui ne sont surpassées par aucune institutions européennes, nous en sommes à discuter encore l'opportunité de la gratuité des livres — dans les journaux seulement — car on ne permettrait pas que dans ces assemblées, semblable question soit mise à l'ordre du jour. Nous n'avons pas la satisfaction de compter dans notre société des trustards milliardaires qui ont si fort élevé le coût de la vie aux Etats-Unis, mais pourvu que la guerre continue, ce que certaines compagnies demandent dans le "Pater" quotidien auquel ils ont ajouté: donnez-nous des contrats de munitions! nous en verrons poindre d'aussi voraces que les magnats de finance américaine. Nous avons peu de grattes-ciel, nous l'avouons, et chez nous lorsque le firmament est pris de dérangeaison, il n'importe pas le geste de l'animal qui porte soie quand il se frotte sur les parvis en bois qui séparent sa logette de la grange, il lance son tonnerre qui lui racle suffisamment le derme, sans étreouillé de se le racle sur les cheminières. Nous n'avons pas la prétention d'être le foyer qui brûle le monde, mais nous ne sommes pas réfractaires au progrès.

Petit Poisson deviendra grand... Pourvu que Dieu lui prête Vie... Nous n'avons pas reçu sur notre continent le déferlement écumeux de toutes nations du globe, mais le groupe Canadien-Français de la Province de Québec est une petite France qui garde avec amour sa langue et ses traditions. Elle est infiniment touchante pour son attachement au passé et sa foi dans l'avenir. Il est dans sa nature comme dans ses destinées d'aller plus lentement que les autres: Les habitants de la Normandie et de la Bretagne poussent encore le manche de la charrue et fauchent à la serpe, mais nous avançons sûrement, parce qu'en nous vient de s'éveiller la volonté de vivre et de lutter. Notre infériorité, nous l'admettons n'est qu'accidentelle. Seuls les moyens de culture nous ont manqué pour être une nation de premier ordre...

Les Américains au lieu de nous

ridiculiser devraient comprendre que la "chance" n'est pas un vain mot qu'elle préside au sort des peuples comme à la fortune des individus. Mais, comme on dit à la campagne, "le vent peut tourner". Il y a eu de puissants empereurs qui ont sombré dans le néant, d'autres qui actuellement tremblent sur leur base. Par contre, on a vu une peuplade misérable, pauvre, ignorante conduite dans le désert par un législateur étranger, passer par des phases plus douloureuses et plus abjectes que celles que nous avons traversées. Ils furent les manoeuvres des Pharaons et portèrent sur leur échine ployées les monolithes pharaoniques qui forment les pyramides. Ils furent les artisans des sept merveilles du monde et avant d'être les maîtres de l'unité, de régner sur les deux hémisphères, de prêter de l'argent aux rois, de faire la pluie et le beau temps dans les finances, d'opérer des hausses et des baisses à la bourse, ils étaient les parias de l'humanité, parqués dans les ghettos, honnis, persécutés et traqués comme des fauves. Aujourd'hui, on dit qu'ils n'ont pas de patrie, mais ils sont le rois de la machine ronde. Ils refusent d'acheter la Palestine, même pour le plaisir de faire mentir la légende du Juif Errant, parce qu'ils ne voudraient pas être dupes des préjugés et des sottises, payer au poids de l'or des terres brûlées qui ont épouvé leur père et des lacs de bitume et de souffre, frappés d'une éternelle stérilité. Pourquoi railer, quand chez nous "c'est le fond qui manque le moins". Pourquoi railer un petit peuple hospitalier, généreux, idéaliste qui fait son petit bonhomme de chemin sans chercher mal à personne. A-t-il jamais su la fantaisie de s'amuser de parvenus Américains, de ces Messieurs Jourdain qui émoistilleraient la verve d'Anfoulière, quand ils viennent dans leur manie périodique de tourisme nous jeter leurs œufs par la tête. Vous les avez vus sur les bateaux des mâles de l'espèce supérieure, assis les jambes plus hautes que la tête, plongés dans leurs éternels magazines insipides d'où ils ne sortent le nez que pour bailler, naziller quelques lieux communs et ronfler. Mais nous n'avons jamais eu l'impuissance de nous gausser de leur sang-sene, de leur grossièreté de pandours. Ils nous accusent de maltraiter la langue française, mais eux-mêmes comment parlent-ils la langue des Londoniens? J'admets volontiers que nous ne sommes pas encore sortis de notre gangue, que notre marche vers la civilisation est celle de la tortue, tandis que notre voisin le lièvre prenait le devant. Mais ont-ils bien compris le sens de la vie ceux qui se livrent à cette course effrénée vers la poursuite de la richesse? Si nous avons pêché par excès, si nous nous sommes trop détachés des biens de ce monde, ne les ont-ils pas désirés avec trop d'acharnement? A les vouloir avec trop d'appétit, ils sont devenus fébriles. Dévorés par une fièvre intérieure qui a usé la trame de leurs jours, ils apparaissent souvent

nes comme des harengs fumés. Nous ne sommes pas de ceux qui se complaisent en une béate contemplation d'eux-mêmes, persuadés qu'ils ont touché le sommet de la perfection, mais il ne faut pas perdre confiance en nous-mêmes, ce qui serait aussi pernicieux à notre développement intellectuel et moral que de nous brûler de l'encens perpétuellement sous le nez et d'habiter le monde irréel du rêve ou de la fantasmagorie.

Nous admirons franchement le génie inventif, la merveilleuse facilité d'assimilation que possèdent les Américains, leur esprit d'initiative, mais en retour qu'ils admettent, que pour avoir des qualités et des aptitudes différentes des leurs, nous ne sommes pas des ilotes. Il y a une génération qui s'agite, qui pense et qui agit nous en sommes certains. Nous possédons les embryons d'une littérature nouvelle qui produira des œuvres avant peu. Enfin notre horizon politique s'éclaircit, des orateurs se révèlent, des consciences s'orientent vers un idéal restauré, laissons venir les événements avec confiance, laissons les chiens hurler à la lune, ils n'annoncent pas toujours la mort, croyez-moi. Ayons la foi en notre sang, en sa vertu rédemptrice ici au Canada comme sur le front.

Jean de CATALOGNE.

Les Américains au lieu de nous ridiculiser devraient comprendre que la "chance" n'est pas un vain mot qu'elle préside au sort des peuples comme à la fortune des individus. Mais, comme on dit à la campagne, "le vent peut tourner". Il y a eu de puissants empereurs qui ont sombré dans le néant, d'autres qui actuellement tremblent sur leur base. Par contre, on a vu une peuplade misérable, pauvre, ignorante conduite dans le désert par un législateur étranger, passer par des phases plus douloureuses et plus abjectes que celles que nous avons traversées. Ils furent les manoeuvres des Pharaons et portèrent sur leur échine ployées les monolithes pharaoniques qui forment les pyramides. Ils furent les artisans des sept merveilles du monde et avant d'être les maîtres de l'unité, de régner sur les deux hémisphères, de prêter de l'argent aux rois, de faire la pluie et le beau temps dans les finances, d'opérer des hausses et des baisses à la bourse, ils étaient les parias de l'humanité, parqués dans les ghettos, honnis, persécutés et traqués comme des fauves. Aujourd'hui, on dit qu'ils n'ont pas de patrie, mais ils sont le rois de la machine ronde. Ils refusent d'acheter la Palestine, même pour le plaisir de faire mentir la légende du Juif Errant, parce qu'ils ne voudraient pas être dupes des préjugés et des sottises, payer au poids de l'or des terres brûlées qui ont épouvé leur père et des lacs de bitume et de souffre, frappés d'une éternelle stérilité. Pourquoi railer, quand chez nous "c'est le fond qui manque le moins". Pourquoi railer un petit peuple hospitalier, généreux, idéaliste qui fait son petit bonhomme de chemin sans chercher mal à personne. A-t-il jamais su la fantaisie de s'amuser de parvenus Américains, de ces Messieurs Jourdain qui émoistilleraient la verve d'Anfoulière, quand ils viennent dans leur manie périodique de tourisme nous jeter leurs œufs par la tête. Vous les avez vus sur les bateaux des mâles de l'espèce supérieure, assis les jambes plus hautes que la tête, plongés dans leurs éternels magazines insipides d'où ils ne sortent le nez que pour bailler, naziller quelques lieux communs et ronfler. Mais nous n'avons jamais eu l'impuissance de nous gausser de leur sang-sene, de leur grossièreté de pandours. Ils nous accusent de maltraiter la langue française, mais eux-mêmes comment parlent-ils la langue des Londoniens? J'admets volontiers que nous ne sommes pas encore sortis de notre gangue, que notre marche vers la civilisation est celle de la tortue, tandis que notre voisin le lièvre prenait le devant. Mais ont-ils bien compris le sens de la vie ceux qui se livrent à cette course effrénée vers la poursuite de la richesse? Si nous avons pêché par excès, si nous nous sommes trop détachés des biens de ce monde, ne les ont-ils pas désirés avec trop d'acharnement? A les vouloir avec trop d'appétit, ils sont devenus fébriles. Dévorés par une fièvre intérieure qui a usé la trame de leurs jours, ils apparaissent souvent

MBFIEZ-VOUS
Des premiers
RHUMES
81 VOUS
TOUSSEZ
MBFIEZ-LES
CAPSULES CRESOBENE
QUERISON RAPIDE ET CERTAINE
des
affections des BRONCHES, des POUMONS,
du LARYNX.
L'action balsamique et antiseptique que la CAPSULE CRESOBENE exerce sur la membrane muqueuse des organes respiratoires est rapide et salutaire et de beaucoup supérieure à l'effet produit par les sirops ou autres préparations vulgaires pour la guérison des rhumes, enrôlements, irritations de la poitrine, toux nerveuses, oppressions, toux dues à la grippe, à la pneumonie.
En vente chez tous les marchands de remèdes; envoyées aussi par la poste, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. le flacon.
Dépositaire général:
ARTHUR DECARY, Pharmacien
Caser 592, Montréal, Canada.

Cartes professionnelles
FORTIER, BEAUVAIS & CIE
Membre de la Bourse de Montréal
45 rue ST-FRANCOIS
Tel. Main: 424.
RODOLPHE FORGET
Expert-Comptable
43 rue NOUVEAU-MONDE
Tel. Main 7151
RODOLPHE BÉDARD
EXPERT-COMPTABLE
Membre de l'Institut des Comptables
47, RUE MONTREAL - Téléphone Main 8727
Comptabilité, Expertise, Vérifications
Gérance de successions
Liquidations et partages, arbitrages
Conseils juridiques en matière commerciale
ARTHUR ECREMENT
Notaire
89 rue ST-JACQUES
Tel. Main 4306
GEORGES MAYRAND, M.P.P.
Notaire
107 rue ST-JACQUES
Tel. Main 2741
BEAUBIEN & LAMARCHE
Avocats
C. P. Beaubien, J. A. Lamarche
Édifice du Royal Trust
107 rue ST-JACQUES - Tel. Main 2224
**Perron, Taschèreau, Rinfret,
Vallée & Genest**
Avocats
11 PLACE D'ARCADE - Tel. Main 8246
RENE CHENEVERT
Avocat
Bureau de la Banque d'Ontario
124 rue ST-JACQUES - Tel. Main 6418
RAINVILLE & GAGNON
Avocats
168 rue ST-JACQUES
Tel. Main 2784 - MONTREAL

Pour ceux qui apprécient un vieux whisky réélément délectable.
Old Smuggler
Scotch
Old Smuggler Scotch Whisky

Grenades
"This Nation", says the New York World, "can not exist half American and half alien. It must be one People, and if we shirk longer the task of making it one People we are inviting the destruction of the Republic." These are words timely spoke and should be pondered well by every true American.
The New York newspaper man was ordered by his city editor to eat horse meat and describe how it tastes. He double knows what it is to be the goat.
There will be no food riots or anarchy in this country if the government will waive the fruitless investigations as to the cause of the high cost of living and taking the bull by the horns, so to speak, handle the matter of prices.
There is a moving picture show in Bayonne, N. J., which advertises that the price of admission is two Irish potatoes, and it is said that the place is always crowded. This shows that some people are so infatuated with the movies that they are willing to pay the most extravagant prices to see them.

It may be true that "everything comes to him who waits," but as a rule most of them are things he doesn't want.
The Columbia State has taken occasion to warn the publishers of newspapers that under the anti-trust advertising law any person drawing or printing a picture of a goat will, presumably, be subject to punishment for advertising hoax beer.
Hundreds of people have done without meat for so long that they will find it quite easy to observe Lent.
A news item says it is estimated that more than 2,000,000 people in New York city are without church affiliations. It seems to us that New York offers a fine field for missionary work and it is much nearer than China, too.
Ten thousand Navajo Indians have offered their services to Uncle Sam in case of war with Germany. Enlist them at once. They would render valuable service making blankets for the army.
The fear of being torpedoed is causing the Eastern millionaires, who are in the habit of spending a part of each year in Europe, to see something of their own country for the first time.
An Atlanta man has applied to the courts to take steps to prevent him from spending his money. The courts and the lawyers, of course, will oblige him by taking all the money he has.
One of the most futile things in the world is the effort of a bald-headed barber to sell his patrons a hair restorer.
"Whiskey causes deafness," says a scientist. And yet if you ask "What will you have?" in the faintest whisper every old souze will hear it distinctly.
At present prices asked for poultry the stealing of chickens has ceased to be petty larceny and should be classed as nocturnal financing.
The Overseas News Agency says: "The submarine successes undoubtedly have been much larger, as the majority of the submarines have not yet reported." True, and as the British navy got to grips with forty of the German U-boats in the first eighteen days of February most of them will never make a report.
During the food riots in New-York a wealthy man there paid \$2,000 for eighteen ounces of Pomeranian dog. It is this sort of thing that makes for socialism.

BACK RIVER JOCKEY CLUB

Première course, tous les jours à 1 h. 45 p.m. précise

Piste de Courses Mont-Royal - Reunion du Printemps

Du 25 JUIN au 2 JUILLET inclusivement

SEPT COURSES TOUS LES JOURS, BEAU OU MAUVAIS TEMPS

Pour se rendre à la piste, prenez les tramways spéciaux directs, passant par les rues Ste-Catherine et Bleury, et Ste-Catherine et Westmount, toutes les cinq minutes, entre 12.30 et 2.15 heures p.m. Le passage est de 10 cents en argent pour aller et 10 cents pour retour, pas de correspondance.

Admission à la piste, y compris la Grande Estrade, \$1.00. Paddock, 25 cents extra. Admission pour la saison, y compris l'admission au Paddock, \$7.00. Billets d'entrée et billets de saison en vente à nos bureaux, Chambre 4, 210 rue Saint-Jacques.

Pour éviter l'encombrement à l'entrée, le public est avisé de se procurer lui-même, les billets de 5 cents, (taxe de guerre). Les enfants ne sont pas admis.

LA PROSPÉRITÉ REVIENT : ET SI VOUS VOULEZ RÉUSSIR EN AFFAIRES, VOUS DEVEZ ANNONCER

PASSE-TEMPS

SAMEDI & DIMANCHE

Grand succès de

MARY PICKFORD dans

A romance of "The Redwoods"

Production de la Cie L. Lasky

LUNDI, MARDI, MERCREDI

FANNIE WARD dans UNCONQUERED

Bulletin cinématographique de Gaumont

PARC SOHMER

Fontaine & Labelle

51 rue St-Jacques

DESSAULLES & GARNEAU

86, RUE NOTRE-DAME OUEST

H. GAGNON, 245 rue Hogan

J. B. Baillargeon

528 ONTARIO EST

La politique de l'inconscience

C'est celle du bureau des Gouverneurs chez les chirurgiens dentistes

Il ne s'agit pas de la politique vulgaire, de celle qui fait pleurer les mères en ce moment critique de notre histoire nationale. Nous voulons parler de celle qu'a inaugurée, depuis quelques années, notre Collège des Chirurgiens dentistes.

A côté de la politique de génie que l'on voit dans toutes les manifestations intellectuelles et corporatives des peuples latins, il est chez certains de nos Compatriotes, une autre politique — de création récente, celle-là, et de formation égoïste, que les circonstances présentes imposent à l'attention: C'est la politique de l'inconscience, j'entends cet acharnement qu'ont certains de nos Gouverneurs, depuis quelques années, à vouloir que les mouvements de leurs confrères en art dentaire, soient déterminés uniquement par la partie obscure et instinctive de leur être, l'inconscience, jamais par sa partie claire et intelligente.

Marquons tout de suite l'éclatant démenti que cette politique reçoit des faits actuels, du moins en ce qu'elle énonce au peuple. On sait que selon nos auteurs, les mouvements de certains hommes, sont commandés par cette région de leur être irraisonnable et toute physiologique, que constitue la caste et non le passé historique de la nation. Or, voici que les membres de notre Collège des dentistes de la Province, prennent position dans une affaire de l'American Medical Institut, c'est-à-dire une affaire où la liberté individuelle de tous les membres de la profession est en jeu, en raison uniquement de ce que la réflexion leur présente comme leur intérêt, mais avec le plus parfait mépris, de tout ce qui les entoure, de toute la souffrance de la race, en des temps où la mansuétude et la charité devraient être communes.

La politique de l'inconscience est un produit de l'égoïsme individuel. La constatation de son existence, dans nos corps publics, et de la place qu'elle tient dans les déterminations des membres du Collège des dentistes, n'appartient pas à toute la race, ni moins encore, à tous les dentistes; on la trouve depuis longtemps chez les gens dont le moi est hypertrophié et plus particulièrement chez les psychologues du XVIIe siècle, chez Descartes, chez Malbranche, surtout chez Spinoza. "La vérité, dit ce dernier, n'est pas que nous tendons vers une chose parce que notre jugement nous la fait trouver bonne, mais, au contraire, que notre jugement nous la fait trouver bonne, parce que nous y tendons". Le fait de l'inconscience et de son pouvoir ne saurait être posé plus fortement.

Par contre la tradition française, héritière de Socrate, et dont nous sommes issus, c'est qu'au contraire sa morale consiste précisément à tâcher de substituer à la domination de l'inconscience, la domination de l'intelligence. "De la servitude ou de la force des passions; de la liberté ou du pouvoir de l'Intelligence", dit le meilleur élève de Descartes, en une formule qui pourrait servir d'exemple à toutes les décisions de nos Gouverneurs actuels.

La politique de l'inconscience a cru pouvoir faire parler d'elle, ces temps derniers en présentant une "injonction", pour restreindre la liberté individuelle d'une Compagnie qui ne vise que le bien-être de la classe laborieuse et conséquemment fait preuve de charité et de sacrifice à l'égard de ses semblables.

Elle s'est butée, dans cette première tentative, à l'inconscience de sa procédure, le temps lui permettra-t-il de se ressaisir et de comprendre qu'on ne peut étrangler la liberté d'une profession, ni encore moins celle d'une population laborieuse, sans s'exposer à voir s'accumuler au-dessus de sa tête, les pires calamités.

Le problème de la prostitution

Le "Havane Post", étudiant le problème du vice de la prostitution, émet, dans un article, des réflexions qui sont d'une saisissante actualité pour la ville de Montréal, aussi bien que pour d'autres villes de la province de Québec, où ce fléau exerce de nos jours des ravages toujours plus désastreux.

Nous nous contenterons de donner pour aujourd'hui la traduction de cet article, quitte à revenir plus tard sur un sujet qui devrait, chez nous, attirer d'avantage l'attention des pouvoirs publics et, en particulier, des autorités municipales.

Voici la teneur de cet article: "Maintenant que le Département Sanitaire de la ville paraît porter une attention plus sérieuse que jamais à l'hygiène publique, le temps ne saurait être mieux choisi pour considérer l'opportunité de la ségrégation du vice.

"Tout homme qui se promène la nuit dans presque n'importe laquelle de nos rues peut se rendre compte par lui-même quels sont les résultats lamentables de la suppression du district réservé.

"Quand ce dernier existait, il était rare de voir des prostituées dans les différentes parties de la ville, excepté dans le quartier qui leur était destiné. Maintenant on en rencontre partout. La ville tout entière présente aujourd'hui l'aspect qu'offrait autrefois le district séparé.

"Aucun homme, qu'il soit riche ou pauvre, n'a l'assurance que la porte voisine de sa maison, n'est pas l'entrée d'un nid de prostituées. Les familles respectables ayant de jeunes enfants, sont, chaque jour, exposées à l'humiliation de voir des femmes engagées dans ce trafic infâme, se plaçant à leurs fenêtres et lavant les hommes à entrer.

"Pendant combien de temps permettra-t-on que de tels abus se continuent? Lorsqu'il y a environ un an, le Département d'Hygiène, soumit une commission du vice pour étudier cette question, nous avions espéré qu'elle trouverait quelque moyen d'y remédier. Nous nous étions trompés. Les conditions sont devenues et deviennent, si possible, tous les jours pires. Les rues qui entouraient au Parc Central et le quartier environnant sont devenues des rendez-vous des gens du demi-monde. Ces expressions ne sont pas trop fortes, puisqu'elles ne représentent que l'exacte réalité des faits.

"L'on a pris l'habitude de rejeter le blâme sur la police. Il est possible qu'elle soit à blâmer, mais les membres de ce corps prétendent qu'il est impossible de combattre efficacement ce vice, aussi longtemps qu'ils ne rencontreront pas auprès des cours de police un support plus énergique.

"Ils peuvent avoir raison. Mais même en leur donnant le bénéfice du doute, l'on constate qu'il ne reste qu'une chose à faire, c'est de rétablir le district séparé. C'est par ce seul moyen que nous pourrions faire de la Havane une place propre et moralement propre où nos fils et nos filles pourront circuler sans danger."

Combattons l'intempérance par la Bière

"COMMENT PUIS-JE, MOI QUI BOIS DE LA BONNE BIÈRE, TOUS LES JOURS DE MA VIE, DANS UN MILIEU CONFORTABLE ET ENTOURÉ D'AMIS, AVOIR L'APLOMB DE DEMANDER FROIDEMENT A MES LABORIEUX CONCITOYENS, DE SE PRIVER DE CE BREUVAGE?" — GLADSTONE. Premier ministre d'Angleterre pendant 20 ans.

La Bière est un breuvage alimentaire

D'AUTRES Opinions de Médecins Célèbres. LISEZ!

LE DR BURLUREAUX.

Professeur agrégé du Val-de-Grâce, dans son traité, "La Lutte pour la Santé": —Autant est légitime la campagne contre les boissons distillées, autant, à notre avis, les boissons fermentées (la bière) devraient trouver grâce devant la rigueur des hygiénistes; et nous pensons que la ligue anti-alcoolique française, pour ne parler que d'elle, compromet, d'une façon irrémédiable, le résultat qu'elle poursuit, si elle continue à proscrire la bière".

LE DR C. F. CHANDLER.

Professeur de l'Université Columbia: —"La bière ne fait pas d'ivrognes. La prohibition aurait pour effet de chasser la bière des familles, de priver une grande partie de notre population d'un breuvage parfaitement légitime, sain et hygiénique, d'un aliment nourrissant et agréable. L'ivrognerie existe ainsi que l'intempérance, mais elles ne proviennent pas de la bière".

Que valent les assertions de ces autres qui tâchent de se faire de la notoriété en dénigrant la bière à l'encontre de l'opinion de tant de médecins célèbres, qui, grâce à des études et des recherches sérieuses, ont prouvé que la bière possède une valeur alimentaire précieuse. L'énorme augmentation de la consommation de la bière dans le monde entier, durant les derniers 25 ans, est due au perfectionnement que la science microbienne a apporté à la fabrication de la bière et à la puissante campagne faite dans tous les pays d'Europe en faveur des boissons fermentées, dites boissons hygiéniques (vin et bière). Pasteur, en France, Liebig, en Allemagne, ont consacré à l'étude de la bière et à son amélioration les meilleures années de leur vie. C'est qu'ils considéraient la bière comme un breuvage essentiel à l'alimentation.

D'autres sommités médicales du vieux monde, comme Boerhave, Stoll et Cullen ont préconisé la bière. Sydenham l'a conseillée dans un grand nombre de maladies. Marjendie la prescrivait, ainsi que Segalas.

La plupart de nos médecins canadiens consomment de la bière à leur table et la prescrivent à leurs patients.

Les fondateurs de la FRONTENAC, la grande brasserie canadienne-française ont pu trouver les millions nécessaires pour réaliser les perfectionnements préconisés par les grands savants.

Tous ceux qui ont visité la brasserie modèle ne veulent pas d'autre bière que la

Bière Frontenac

reconnue comme n'ayant pas de supérieure en aucun pays.

Elle possède au plus haut degré toutes les qualités que rêvait le Grand Pasteur.

C'est en donnant à notre population une bière agréable, légère, saine et nutritive que nous le détournerons du goût de l'alcool.

LA BRASSERIE FRONTENAC LIMITEE, MONTREAL.

Bell Tél. Maln 4165

H. BEAUREGARD

Entrepreneur Général

Chambre 929; Edifice Power

Montréal

Adressez-vous à

The Montreal Cash Co.

26 RUE ST-JACQUES

pour obtenir de l'argent sur Bijoux, pierres précieuses, belles fourrures, pianos, marchandises et autres articles et valeurs.

AVIS

ROY SHOE, LIMITED

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des statuts révisés du Canada, 1906, désigné Loi des compagnies, il a été délivré sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 4e jour de mai 1917, constituant en corporation Royal Arthur Perrault, comptable, Normand Hudon Beaulieu, liquidateur, Norman McGlashan, commis, Clara St. Armand, sténographe et Alfred Bernard, commis, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes:—

(a) Exercer le commerce de l'industrie de tanneurs, fabricants et négociants en gros et en détail de cuir, bottes, chaussures, matériaux pour chaussures et autres genres d'articles en cuir;

(b) Acquérir, prendre comme une industrie active et exercer le commerce de marchand en gros de bottes et chaussures actuellement exercé dans la paroisse du Cap de la Madeleine, sous la raison sociale de "J. Roy et Cie, Limitée", et payer pour tel commerce avec l'émission et la répartition d'actions limitées et non sujettes à appels de fonds du capital-actions de la compagnie;

(c) Acquérir, détenir, posséder du stock, des obligations ou débiteures de toute autre compagnie ayant des objets semblables à ceux de la présente compagnie, sujet, toujours, aux dispositions de l'article 44 de la Loi des compagnies;

(d) S'associer avec toute autre personne, maison ou compagnie exerçant une industrie ayant des objets semblables aux objets pour lesquels la présente compagnie est formée;

(e) Vendre et transporter tout ou aucune partie de l'entreprise de la compagnie à toute personne, maison ou compagnie et en compensation recevoir et accepter du stock, obligations, débiteures ou autres valeurs comme il pourra en être jugé opportun par les directeurs de la compagnie;

(f) Rémunérer toute personne, maison ou compagnie pour services rendus ou à rendre en plaçant ou en aidant à placer ou en garantissant le placement d'aucune des actions du capital-actions de la compagnie ou autres valeurs de la compagnie ou à propos de la formation, de la promotion de la compagnie ou de la conduite de ses affaires, et payer pour ces choses avec l'émission d'actions libérées du capital-action de la compagnie.

La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de "Roy Shoe, Limited", avec un capital actions de cent mille dollars, divisé en 1,000 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la paroisse du Cap de la Madeleine, dans la province de Québec. Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 5e jour de mai 1917.

THOMAS MULVEY, Sous-Secrétaire d'Etat.

Dan, MCAVOY, Avocat des requérants.

MONTREAL TRAMWAYS CO.

Horaires du service suburbain 1916-17

LACHINE

Du Bureau de Poste. 10 min. Service de 5.40 a.m. à 8.00 p.m.
20 min. Service de 5.00 a.m. à 4.00 p.m.
10 min. Service de 4.00 p.m. à 7.10 p.m.
20 min. Service de 7.10 p.m. à 12.00 minuit

De Lachine. 20 min. Service de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.
10 min. Service de 5.50 a.m. à 9.05 a.m.
20 min. Service de 9.05 a.m. à 4.00 p.m.
10 min. Service de 4.00 p.m. à 8.00 p.m.
20 min. Service de 8.00 p.m. à 12.10 a.m.

Dernier char extra à 12.50 a.m.

SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL.

De la rue St-Denis à St-Vincent de Paul. 15 min. Service de 5.15 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. Service de 5.00 a.m. à 4.00 p.m.
15 min. Service de 4.00 p.m. à 7.00 p.m.
20 min. Service de 7.00 p.m. à 9.00 p.m.
20 min. Service de 9.00 p.m. à 11.30 p.m.

Char pour Henderson seulement. 12.40 a.m.

Char pour St-Vincent de Paul. 12.40 a.m.

De St-Vincent de Paul à la rue St-Denis. 15 min. Service de 5.30 p.m. à 7.10 p.m.
20 min. Service de 4.30 p.m. à 7.10 p.m.
20 min. Service de 7.30 p.m. à 8.10 p.m.
30 min. Service de 8.30 p.m. à 12.00 minuit

Char de Henderson à la rue St-Denis. 12.30 a.m.

Char de St-Vincent à la rue St-Denis. 1.10 a.m.

CARTIERVILLE.

De Snowdon Jet. 20 min. Service de 5.20 a.m. à 8.40 p.m.
40 min. Service de 8.40 p.m. à 12.00 minuit

De Cartierville. 20 min. Service de 5.40 a.m. à 9.00 p.m.
40 min. Service de 9.00 p.m. à 12.20 a.m.

DE LA MONTAGNE

De l'ave du Parc et Mont-Royal. 20 min. Service de 5.40 a.m. à 12.20 a.m.
20 min. Service de 5.50 a.m. à 12.20 a.m.

De l'ave Victoria à Snowdon 10 min. Service de 5.50 a.m. à 8.30 p.m.

BOUT DE L'ILE

De Lasalle et N.-Dame 60 min. Service de 5.00 a.m. à 12.00 minuit

YVESVILLE.

De Lasalle et N.-Dame 15 min. Service de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.
20 min. Service de 9.00 a.m. à 3.30 p.m.
15 min. Service de 3.30 p.m. à 7.00 p.m.
30 min. Service de 7.00 p.m. à 11.30 minuit

POINTS AUX TREMBLES.

De Notre-Dame et l'ère Avenue, Milsamontreue. 15 min. Service de 5.15 a.m. à 8.50 p.m.
20 min. Service de 8.50 p.m. à 12.30 a.m.

Dernier char extra pour le Boulevard St-Bernard à 1.30 a.m.

Les mauvaises dents sont la cause d'une foule de maladies. L'Hygiène Dentaire est un des grands moyens de Régénération pour une race. L'Allemagne l'a mise obligatoire jusque dans ses écoles.

Nous recommandons au public et à la clientèle d'obtenir les meilleurs résultats en fait d'ouvrages de dentisterie en s'adressant chez les dentistes ci-dessous.

Dr J. H. FORTIN,
646 rue St-Denis

Dr G. H. KENT,
187 rue St-Denis

Dr A. Clifford JACK,
416 rue Mackay

Dr J. S. DOHAN,
127 rue Stanley

THE UNIVERSAL REINFORCED TIRE COMPANY

Avis est donné au public que en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du 2 juin 1917, constituant en corporation MM. Victor Lévesque, pharmacien; Adolphe L'Archevêque, mécanicien-dentiste; J.-Octave Richard, agent; Charles Gravel, rentier; Adélaïde Babin, ingénier; P.-E. Lalancette, médecin, de Montréal, et Alfred Richard, courtier d'assurance, de Montréal-Est, dans les buts suivants:—

Manufacturer, installer, réparer, vendre ou louer ou donner à bail et faire le commerce de différents appareils pour automobile et spécialement le commerce de pneus (tires);

Acquérir à aucun terme qui puisse être consenti, matériel, brevets d'invention canadiens ou étrangers, présents ou futurs, droits et intérêts de toute personne, société ou corporation ayant les mêmes objets que ceux de la compagnie demandant par le présent l'incorporation et se rendre responsable de toute obligation y ayant rapport;

Souscrire, prendre, posséder ou acheter les actions et autres garanties de toute compagnie ayant les mêmes objets;

Louer, vendre l'actif de la compagnie ou aucune partie d'icelui pour telle considération que la Cie jugera à propos, y compris les actions et autres garanties de toute Cie les achetant;

Emprunter des deniers pour les affaires de la Cie et contracter des obligations financières et commerciales à cet effet;

Emettre des bons et autres valeurs et en disposer pour les prix et sommes jugés convenables, sous le nom de "The Universal Reinforced Tire Company", avec un fonds social de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres (100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce deuxième jour de juin 1917.

Le sous-secrétaire de la province, C.-J. SIMARD.

Emile DEPOCAS, Avocat des requérants.

LE "TEST CASE" S'EN VIENT

Cent moutons dans la procession à Québec

La vieille capitale déploiera un appareil formidable à la St-Jean-Baptiste

(Spécial à "L'Autorité") Québec, 22.—La question du jour, dans la vieille capitale, n'est plus la conscription, c'est la célébration de la Saint-Jean-Baptiste.

On sait l'amour de Québec pour les processions, les pageants, les feux d'artifice. Cette année, chauffée à blanc par les événements qui se déroulent à la Chambre des Communes, à Ottawa, la population québécoise a résolu de donner une manifestation de sa force.

Ce n'est plus un mouton et un petit Saint-Jean-Baptiste qui figureront dans la procession, ce sont cent moutons et cent petits saints Jean-Baptiste.

Après le défilé de tant de béliers, si les détracteurs de la race canadienne-française ne sont pas impressionnés, c'est qu'ils ont du poil aux pattes.

LA GALERIE DES PITRES

Les petits faits et folles oeuvres de Médéric Martin, maires de Montréal

"L'Autorité composera pour l'édification de ses lecteurs, dans les semaines à venir, une espèce de galerie municipale où seront peints sur le vif quelques-uns des fantômes que le peuple, dans un moment d'épouvante, a envoyés à l'Hôtel de Ville.

Rien n'est plus lamentablement comique que la vie et les oeuvres de ces grotesques qui ont noms: Médéric Martin, Eméry Larivière, J. A. A. Brodeur et autres de même farine.

Nous disons lamentablement comique parce que ces Jean Fourou ont porté la dette de la Ville à \$105,000,000.

Nous connaissons plus d'un propriétaire et plus d'un locataire qui, avant longtemps versera des larmes de sang sur notre maladministration civique.

Canadiens-Français, pouvons-nous prétendre à administrer une province et surtout un pays quand nous ne sommes même pas en état de mener à bien une administration municipale?

La faute en est à ce que le peuple n'est que trop porté à élire des marlupins dans le genre de notre indigne maire, dont nous ne mentionnerons, aujourd'hui, que quelques-unes des nombreuses frasques, — nous engageant à revenir à la charge, — car il faudrait plus qu'un volume pour présenter Médéric sous toutes ses faces.

A-t-il un mérite quelconque? S'en donne-t-il mille, 25 mérites, et trop de bonnes gens l'ont cru, pour notre malheur et le sien, car sans cela il ne nous aurait pas conduits à la ruine et il ne serait pas lui-même l'universelle risée.

Un ancien cigarière, dit-il, je suis parvenu par la seule force de mon travail.

Lui qui fait profession de tant détester les Anglais, quand il n'est pas devant un de leurs représentants, riche ou titré, leur emprunte ou plutôt leur vole une foule de mots entendus par-ci par-là, qu'il détaille avec la même correction que le français (c'est-à-dire qu'il est aussi à l'aise dans les deux langues qu'une vache dans un salon).

Allons, mon vieux Médéric, sois franc; avoue que tu es parvenu à la mairie par la duperie, en abusant le peuple, en amant les nationalités, les religions, les classes les unes contre les autres, et non par la vertu de tes cigares "Martha".

Cet ami présumé du peuple (mais il faut l'entendre comment il se vante devant "les z'amis" d'empriser les "z'ouvriers") s'est surtout montré l'ami de sa famille, ainsi qu'en font foi vingt-sept millions placés à l'Hôtel de Ville.

Tu prends des brosses!... clame un jour Médéric à Alexandre.

—Moi, au moins, répondait le gouverneur de Sainte-Hélène, je m'enferme dans mon île.

On entend Médéric à tout bout de champ dénoncer des scandales; mais il s'apaise vite, ainsi qu'on a pu le constater à maintes reprises.

Il ne nous a toujours pas dit ce qu'il a fait de son fameux portrait à l'huile, grandeur naturelle, dernière oeuvre du peintre Larose.

Ledit portrait fut longtemps exposé chez Scott, l'encadreur, et selon l'ex-colporteur Hébert, qui fut dans ses beaux jours le copain de Médéric, l'oeuvre devait être présentée à nos amis, avec une jolie petite bourse de velours contenant \$5,000 en or, après la signature de certain contrat.

Un cadeau de \$10,000 la première année.

Un cadeau de \$5,000 la seconde. Ça fait \$15,000, n'est-ce pas, Médéric, sans compter la figure métaphosphoréique peinte à l'huile de ricin?

Il a beau poser à l'enfant de choeur, le peuple connaît déjà bonne partie des anicroches de son administration et prépare un grand coup de botte, aux prochaines élections municipales, à cet élu de la minorité.

De n'avoir pas recueilli la majorité des suffrages, Médéric est inconsolable. Il sent le besoin de s'en expliquer à tout le monde et en parlait même au maréchal Joffre lors du défilé à travers la Ville pendant lequel notre premier magistrat nous couvrit du plus outrageant ridicule.

—Vous savez, confiait-il à Joffre, j'avais deux adversaires, McDonald et pis Lapointe. Je les ai battus tous les deux, comme vous les Allemands à la Marne.

Où, ce sont deux belles victoires, répondit sentencieusement papa Joffre.

Médéric avait fait l'apprentissage des grandes réceptions lors de la venue de la délégation belge à Montréal en l'automne de 1914, et vous allez savoir comment.

M. Gaston Mallet, directeur de "L'Autorité", a été averti que les percepteurs du revenu, après avoir recueilli toutes les licences, allaient prendre des douzaines de poursuites pour violation à la loi de la traite.

J'allais de nouveau payer la traite au cours de la semaine finissante, lorsque je fus averti: Que le bureau du percepteur du revenu faisait préparer en secret des caisses depuis le 1er mai;

Qu'il n'avait pas encore pris d'action pour la raison fort simple et encore plus pratique qu'il attendait de percevoir le revenu de toutes les licences avant d'agir, le gouvernement provincial ayant un plus grand souci de ne pas diminuer ses recettes que de faire observer ses propres lois;

Que six douzaines de poursuites, environ, soit une demi-grosse, allaient être intentées sans plus de délai, ce qui procurerait au gouvernement un joli montant de deniers provenant des amendes, à moins qu'une intervention ne se produisît, etc.

Comme j'avais annoncé que respectueux des lois justes, je ne violerais pas la loi pour le plaisir de la violer, mais dans le seul but de protester contre une loi inconstitutionnelle et vexatoire, j'en restai donc là pour le moment, attendant que toute offensive du percepteur du revenu me procure l'opportunité d'entamer le "test case" que je désire.

Pourquoi ne s'est-on pas attaqué à moi, qui ai payé publiquement la traite, dans un endroit licencié, à cent personnes, après l'avoir fait annoncer dans les quotidiens?

La cause était claire, puisque la "Presse" imprima subrepticement un compte-rendu de la séance? Je me demande le pourquoi de ce respect envers ma personne puisque, après tout, je n'étais pas l'un de ces cent convives du Ritz-Carlton à qui il est évidemment permis de se moquer de la loi comme de leur dernière chemise.

Donc, à bientôt le "test case", la cause qui servira à revendiquer la liberté du citoyen.

Et pour ma part, je suis sûr, amis lecteurs, que nous paierons encore la traite longtemps, assez longtemps pour voir mourir certains de nos gouvernants dont le plus grand plaisir serait de vous transformer en momies égyptiennes.

Car, éditeur d'aussi détestables lois, c'est dur pour l'estomac, et je ne serais pas surpris que cela eût pour effet d'abréger considérablement la vie de leurs auteurs.... Tandis que la liberté, elle, est éternelle.

GASTON MAILLET

La guerre civile

Se déclarera-t-elle entre anti-conscriptivistes?

(Spécial à l'Autorité) Ottawa, 22.—Le discours de M. L.-J. Gauthier, de Saint-Hyacinthe, faisant entrevoir la possibilité d'une révolte dans le Québec, a fait sensation.

D'autre part, on se demande si cette guerre civile se déclencherait entre les provinces de Québec et d'Ontario, depuis qu'on voit les anti-conscriptivistes se déchirer entre eux; M. Bourassa accuse M. Tancred de s'être égaré tout à tour à la crèche rouge, à la crèche bleue, à la crèche nationaliste, sans compter la crèche du Tramway; — à quoi M. Marcell répond que M. Bourassa était aux crochets, en 1911, de l'organisation Borden.

Resignation of Mederic

Some people are surprised that the corporation of Montreal was unable to negotiate a temporary loan of \$1,400,000. Such an incapacity seems very natural and my surprise is that it took so long for such a failure to reveal itself.

It should be enough to teach Médéric the first that he can no longer fool all the people all the time. For over three years he has been fooling the population of Montreal as well as the outside people who took some interest in the pranks of our champion civic clown. The finance people were the first to open their eyes and to call halt.

When the world of finance fail to bid on a loan of one million and a half offered by a city with a population of nearly a million, it is time to stop and think. In a most sanguine way, the business people have shown their lack of confidence in our mayor; the rest of the people will follow quickly.

While the taxpayers will ask him to account for the squandering of millions in public works, the labor people will ask him to account for his pledge.

Every now and then, Médéric makes a noise that sounds like a concession to the working classes, but it is only a noise. The latest example is in his veto of the council's resolution appointing the school commissioners. His excuse was that the labor people were not represented. I ask, now, where is the representative of the workmen on the new slate? But laborers will persist in calling Médéric their friend, unless their eyes are opened by the bankers.

This inability to raise cash for the immediate needs of the corporation means a practical bankruptcy. No wonder that we are bankrupted when, on one side what money we pay in taxes is squandered with the most shameless recklessness and on the other sides no attempt is made to collect the legitimate revenue of the city.

The money lords are justified in refusing a loan of \$1,400,000, when only two thirds of the proprietors are guaranteeing it; they are justified when they know that the million will most likely be swallowed in the frolics of our civic comedian.

No money at the city hall means a general tie-up; the tie-up will be the greatest evidence of Médéric's lack of qualification.

Since our mayor is not enough disinterested to resign, he should be deposed, like Tino, of Greece. I suggest that the Board of Trade, the Chambre de Commerce and all the other organized and influential bodies should join and take the means that would secure either the resignation or the deposition of His Worship Médéric Martin.

L'aviation aux Etats-Unis

Ce qu'on aurait dû faire à Montréal

Entrés résolument aujourd'hui dans le conflit européen, les Américains paraissent conduire l'organisation de la guerre avec énergie et méthode et vouloir fournir aux Alliés tout le support le plus prompt et le plus efficace possible.

Comme les flottes aériennes jouent un si grand rôle dans la guerre actuelle, ils ne veulent pas négliger ce facteur aussi important de la victoire finale et, c'est pourquoi, ils songent à se mettre immédiatement à l'oeuvre pour construire des avions et établir des écoles d'aviation.

"Après le support financier, dit le New-York Herald, que nous avons spontanément offert à nos Alliés et qui hâtera le triomphe de leur cause, celui qui est le plus important, précisément parce que nous pouvons le fournir plus promptement, c'est de commencer sans délai la construction d'une puissante flotte aérienne et d'instruire dans l'art de l'aviation les centaines et centaines de jeunes gens américains qui demandent à grands cris à faire partie de ce service."

"Pour notre sécurité intérieure, aussi bien que pour le service d'outre-mer, des milliers et des milliers de machines aériennes seront requises et les aviateurs destinés à les manoeuvrer devront être des experts en la matière."

"Nous avons, sous ce rapport, des facilités et des moyens de production exceptionnels. La construction de ces machines de l'air est possible sans déranger en rien les manufactures occupées, nuit et jour, à la fabrication du matériel de guerre."

"L'essentiel est de se mettre à l'oeuvre le plus tôt possible sans regarder à la dépense. La diligence que nous mettrons dans l'envoi de ces escadrons et de ces divisions aériennes, hâtera non seulement les succès des armées alliées, mais diminuera les pertes de vies américaines qui attendront jusqu'au coeur de la nation."

L'importance qu'aux Etats-Unis on attache à l'aviation comme facteur essentiel de la guerre moderne et de la victoire finale justifie donc, une fois de plus, la campagne que l'Autorité a menée pour réclamer l'établissement à Montréal d'un champ d'aviation et d'une école d'aviateurs.

Si nos conseils avaient été écoutés, une industrie nouvelle aurait été établie au pays, des milliers de jeunes gens se seraient enrôlés dans le corps d'aviation et notre concours eût été, de ce fait, encore plus effectif qu'il ne l'a été.

Malheureusement tandis que nos voisins conduisent l'organisation de la guerre en hommes avisés et pratiques, sachant profiter de l'expérience acquise par les autres, en notre pays l'on ne paraît pas s'être rendu compte, après trois ans, des méthodes de la guerre moderne et des réels besoins des puissances bellicieuses.

Zosef Nolin en mission

Pourquoi la Société St-Jean-Baptiste délègue-t-elle ses ratés?

Comme quoi l'inraisemblable trop souvent arrive:

Le docteur Zosef Nolin a été officiellement délègué par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal aux fêtes du 24 juin, dans les colonies canadiennes-françaises de Chicago et de Kankakee, Illinois.

Faut-il s'étonner, après cela, que notre St-Jean-Baptiste ne soit plus considérée que comme une association de crévés traînant avec misère après eux un mouton bêlant?

Voyez-vous Zosef Nolin incarnant à Chicago les Canadiens-français?

Quelle gloire, quelle puissance représente Joseph Nolin? Quel exemple d'humanité supérieure offre-t-il? A-t-il pu seulement placer quatre sous vaillants dans une banque?

Canayens de Chicago et de Kankakee, vous allez en voir, là, un beau spécimen de la race!

Mais quelle rage peut bien pousser la Société St-Jean-Baptiste à faire si grande parade de ses ratés?

gage sans rhétorique. Et il y avait matière à stupefaction, par exemple: Montréal, métropole du Canada, première ville française d'Amérique, représentée par ce Scapin!

—On me ridiculise, clame-t-il dans ses campagnes, parce que je suis l'ami de l'ouvrier, à qui je distribue mon salaire.

Vous allez voir que c'est un donnant. Car à l'Hôtel de Ville un proverbe à cours:

—Peigne comme Médéric! Ayant un jour à se féliciter d'un compte-rendu politique du "Canada", il s'en va trouver le directeur de cette feuille, M. Fernand Rinfret, et après beaucoup d'effusions, il met pompeusement la main dans sa poche, la sort et débite gravement un billet d'un dollar, qu'il tend à M. Rinfret.

—Pardonnez-moi, le maire, s'écrie M. Rinfret, en repoussant le dollar de la main. Ce journal est à vous. C'est l'organe du parti, votre organe par conséquent.

Médéric ne s'avoua pas vaincu. Quelque temps après il faisait de nouveau irruption dans le bureau de M. Rinfret.

Après force compliments, il esquiva un geste rapide et posant quelque chose sur le bureau du journaliste il prit la porte en criant:

—Je veux vous donner quelque chose. Prenez ceci!

Le directeur du "Canada" constata qu'il se trouvait, de par la munificence et la reconnaissance de Médéric, en possession d'un... Peg Top.

MISTIORI.

Le nez dans sa fiente

Le p'tit Larivière y tombe

A force de se donner des jambelettes et d'exécuter force culbutes, le p'tit Larivière est tombé le nez dans sa... fiente.

C'est l'échevin Ménard qui lui a procuré cette peu avantageuse position, lundi dernier, au Conseil, lorsque le minuscule Eméry ayant encore posé à la vertu de tous les éclats de sa grosse voix, le représentant de Borleaux lui intima:

—Parlez-vous donc un peu de l'enquête Cannon, où il fut dit que vous aviez été demander \$10,000 à M. Walkbank, vice-président de la "Montreal Light, Heat and Power Company".

Aussitôt après la séance, Eméry suppliait les journalistes d'ignorer cet incident; mais une bonne moitié, et c'est heureux pour le public, ont ignoré les doléances du leader en mauvais arroi.

Depuis ce temps, les deux confesseurs d'Eméry, le chanoine Lepailleur et l'abbé Thibodeau, de la Longue-Pointe, se demandent s'ils donneront désormais l'absolution sans confession à ce pénitent qui les a déjà trompés une fois, quand il leur promettait de les porter sans coup férir aux postes les plus élevés de la nouvelle Commission scolaire.

Mais leur néophyte est fort indépendant d'eux. On sait comme il aime à tout remettre à huit jours. Donc, il confiait l'autre jour à son ami de coeur, Médéric Martin:

—Vite, au jugement dernier, je dirai, quand arrivera le Souverain Juge: Remettons l'affaire à huitaine.

—Sacristi! hurla Médéric, vous volez une de mes idées, car j'avais justement pensé à ça, cette nuit, en rêve.

Note de la Rédaction. — Ne pas oublier que notre maire a déclaré à plusieurs reprises que les principaux événements de son règne lui avaient été révélés en rêve.

SUCCESSION GASPARD THOUIN

Avis est par les présentes donné que le soussigné a été nommé exécuteur testamentaire de feu Gaspard Thouin, en son vivant hôtelier, de Montréal.

Tous les créanciers et tous les débiteurs de la dite succession sont requis de s'adresser au soussigné pour le règlement de leurs comptes.

Joseph L. Girouard, notaire, 35 rue St-Jacques, Montréal.

L'AUTORITÉ GRENADES

Afin de donner pleine mesure à ses milliers de lecteurs, qui s'augmentent de plusieurs centaines chaque semaine l'Autorité a décidé d'accroître le nombre de ses collaborateurs, ce qui nous permettra de remplir dorénavant nos pages intérieures d'articles inédits, au lieu de recourir à la reproduction d'articles pris dans les journaux de France.

Nous ne reproduisons dorénavant ces articles que lorsqu'ils offriront un intérêt exceptionnel.

Et comme "L'Autorité" compte aussi des milliers de lecteurs anglais, elle publiera chaque semaine un couple de colonnes dans la langue de Shakespeare. Ses lecteurs canadiens-français ne seront guère embarrassés, du reste de lire ces articles, attendu qu'ils possèdent Shakespeare aussi bien que Molière.

"L'Autorité" s'honore d'avoir stimulé la jalousie de certains confrères, qui s'en vont chez les annonceurs en proclamant que notre circulation est inférieure à la leur.

Or, "L'Autorité" est prête à démontrer, quand on le voudra, avec preuves à l'appui, que sa circulation dépasse celle de n'importe quel hebdomadaire de Montréal à part le "Standard", double du "Star".

A bons entendeurs, salut! "L'AUTORITE"

Le Dr Prince

L'apôtre du vilebrequin

Montréal, 21 juin 1917. M. le rédacteur du journal "L'Autorité".

Monsieur, Je reçois une lettre-circulaire de la Ligue Patriotique des Intérêts Canadiens dans laquelle je relève cet appel pour le moins aussi intéressé qu'intéressant:

"Née pour la paisible discussion des problèmes canadiens, notre Ligue a longtemps travaillé dans l'intérêt public grâce aux cotisations généreuses de ses membres. "La conscription menace d'arracher au sol les forces vives de la nation..."

"Votre contribution et celle de vos amis nous sont absolument indispensables. Vous aurez d'ailleurs mauvaise grâce à la refuser, c'est pour vous que la Ligue s'impose cette tâche immense, etc., etc."

Quand à moi, M. le rédacteur, pour en dire franchement ma pensée, cet appel péneux ne me dit rien qui vaille quand je vois à la présidence de cette Ligue le Dr J. B. Prince, qui après s'être fait connaître jusqu'ici comme percuteur de plaifonds, entreprend maintenant de percer notre bourse.

Ce mouchard aurait-il besoin d'une grosse de vilebrequins, pour continuer le cours de ses exploits?

Sa seule présence à la tête d'une Ligue patriotique est une insulte aux Canadiens-français.

Depuis trop longtemps nous laissons tels faiseurs prendre la tête de mouvements où sont en jeu les intérêts de notre race.

Cessons donc de nous ridiculiser et de nous déshonorer.

Pour moi, si j'étais forcé, par un concours de circonstances incontrôlables, de serrer la main à cet écœuré derrière les portes, à cet apôtre de l'espionnage qui veut se donner comme le paragon du patriotisme, je m'empresserais de courir au ruisseau enlever cette souillure.

Allons, docteur, serrez votre outil ordinaire, car je vous prévient que je ne laisserai pas vilebrequiner mes poches.

Vous remerciant, M. le rédacteur, d'une hospitalité qui, je l'espère, mettra vos milliers de lecteurs en garde, je me soustraits.

Votre tout dévoué,

UN PATRIOTE.

Toujours "pataque"!

Aussi longtemps que la ville de Montréal sera gouvernée par un Maire qui coûte, lui et sa famille, plus de soixante mille piastres par année, elle fera toujours "pataque" au point de vue financier et sera en déficit jusqu'à la fin des temps!

On leur défend de dire au public combien est nécessaire l'entretien de la bouche.

Dans le fond c'est l'Eudore qui y perdra.

Les gens ne voudront plus aller à l'Ecole Dentaire, verser \$100 par année pour apprendre une profession si peu lucrative.

Et l'Ecole Dentaire, la poule aux oeufs d'or d'Eudore, tombera à néant.

Et Eudore aussi.

Il lui restera bien son siège d'échevin.

Mais il est en danger. Les bases s'ébranlent.

M. Thomas (Cité) est revenu à l'Hôtel de Ville.

Il a fait son apparition au Conseil de Ville et au bureau des commissaires.

C'est tout un événement.

Il revient, paraît-il, de Battle Creek, Mich.

Qu'est-ce donc qui l'attire si souvent à cet endroit.

Est-ce encore pour rétablir sa santé.

Ses amis se demandent avec inquiétude quelles maladies peut-il avoir pour que à maintes et maintes occasions il soit obligé d'entreprendre de ces petits voyages dans l'intérêt de sa santé.

L'autre petit Thomas, si mignon.

Il est malade, le chérif.

Et personne ne veut le plaindre.

On le voit toujours rougeaud, l'air bien portant.

Dernière nouvelle: M. l'échevin Brodeur (J. A. a. n. etc.), n'est pas encore enrôlé.

La Famille du Maire Martin coûte à la Ville, \$60,000 par année.

Presque aussi cher que coûtait la famille Lemaux au pays du temps que notre cher Rodolphe national était ministre.

A propos de Rodolphe, on dit qu'il est en train de gâter la cause anti-conscriptiviste, à Ottawa.

Il ferait mieux de retourner prendre des leçons de diplomatie au Japon.

LE GRENADEUR.

PARC KING EDWARD - DIMANCHE LE 24 JUIN

Les vapeurs "Impérial" et "Boucherville" partent du bas de l'avenue Pie IX, Maisonneuve, à 9 heures et 11 heures a.m. A partir de 1 heure p.m., à toutes les heures. Dernier bateau pour revenir à 8 heures. Passage aller et retour: adultes, 40c.; enfants, de 5 à 12 ans, 20c.

D'ici à nouvel ordre le parc ne sera ouvert que le dimanche

Allez là où l'on Sert

LA CREME A LA GLACE MONTREAL DAIRY

délicieuse et nourrissante, toujours pure, riche et saine; c'est la crème à la glace qui possède au plus haut degré la saveur du fruit mûr fraîchement cueilli.

La CREME à la GLACE Montreal Dairy est un véritable régal pour les jeunes et les vieux; c'est le plus exquis, le plus économique des desserts.

Tous les aromes populaires. Vendue à la mesure et en briques et servie dans les meilleurs endroits.

MONTREAL DAIRY Company Limited 290 Ave Papineau Montréal

Tél. Est 1618 ou 1361

